



2019

MAIRIE DE MONDRAGON

**BULLETIN
MUNICIPAL**

Sommaire

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Le mot du Maire | 3 |
| Budget et population..... | 4-5 |
| Infos pratiques | 6-13 |
| PLU | 7 |
| Infos pratiques | 8-13 |
| Les associations | 14-18 |
| La parole aux bénévoles..... | 19 |
| Les nouveautés dans le village..... | 20-21 |
| Boîte à idées..... | 22 |
| Les dates à retenir ??? | 23 |



Edité par la commune de Montdragon
Directeur de la publication : Gilbert Vernhes
Rédacteur en chef : commission communication
Imprimé à 300 exemplaires
Imprimerie Rhode - Gaillac

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le Mot du Maire

A l'approche de la fin de ce mandat, il m'appartient de continuer à vous informer tout en étant tenu à un devoir de réserve car nous sommes en période pré-électorale.

Les élections communales auront lieu en mars 2020 et je vous invite vivement à y participer ce qui témoignera de l'attachement que vous portez à notre village.

Chacun sera donc juge du bilan de l'action que mon équipe et moi-même avons menée pendant six ans.

Mes propos vont donc être essentiellement consacrés à la construction de la nouvelle école qui se fera sur le terrain en face de la salle des fêtes.

Tant que les conditions de faisabilité n'étaient pas réunies, j'ai préféré ne pas trop communiquer car les circonstances peuvent parfois remettre en cause un projet.

Aujourd'hui l'essentiel des contraintes a été surmonté et nous sommes entrés dans la phase du début de la construction.

Cet investissement sera financé à hauteur de 70 % par des subventions en provenance de l'État, du Département et de la Région. Pour le complément nous avons souscrit un prêt bancaire de 400.000 euros à des conditions très avantageuses. Notre réserve budgétaire sera donc relativement peu utilisée ce qui nous permet d'étudier sereinement tout nouveau besoin d'investissement. Les taxes communales ne seront pas impactées dans la mesure où nos capacités budgétaires sont équilibrées.

Cette école permettra un meilleur encadrement des élèves qui pourront profiter d'un espace pédagogique moderne et fonctionnel. Les normes de sécurité seront mieux respectées que dans l'ancien bâtiment qui était devenu vétuste et coûteux pour son entretien courant.

Cet investissement destiné à l'avenir de nos enfants et petits enfants s'inscrit dans la continuité des grandes réalisations effectuées par mes prédécesseurs en espérant qu'il contribuera à donner un nouvel élan à notre village.

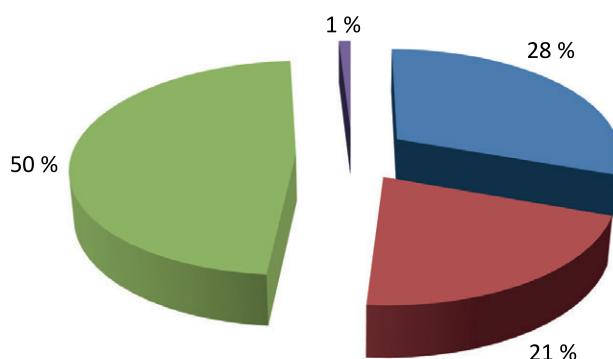
Par ailleurs, je ne perds pas de vue l'évolution de l'EHPAD La Grèze. Des projets d'agrandissement sont actuellement à l'étude par la Communauté de commune Lautrec Pays d'Agout. j'ai exprimé certaines réserves sur leur nécessité notamment au regard des exigences budgétaires sur lesquelles on ne doit pas déroger si l'on veut assurer la pérennité de cet établissement.

Au début de cette nouvelle année et associé à l'ensemble du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux, que l'an 2020 vous apporte tout ce que vous souhaitez et surtout une bonne santé.

Le maire et les conseillers municipaux

Le budget 2019

Dépenses de fonctionnement : 12,16 % du budget

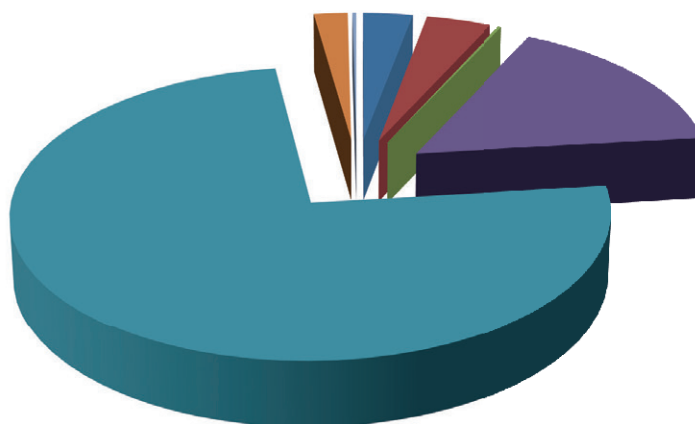


■ Charges à caractère général
Eau, électricité, impôts, frais divers,
entretien des locaux...

■ Charges de personnel Salaire,
charges, assurances

■ Autres charges de gestion courante
indemnités et charges élus,
écoles, transport, subventions

Dépenses d'investissement : 87,84 % du budget



■ Capital Emprunt (2,98%)

■ Achat terrain (3,91%)

■ Salle communale (0,2%)

■ Réhabilitation ancienne école (16,11%)

■ Construction école (74,54%)

■ Suite enrochement côte vieille (2,02%)

■ Pigeonnier (0,23%)

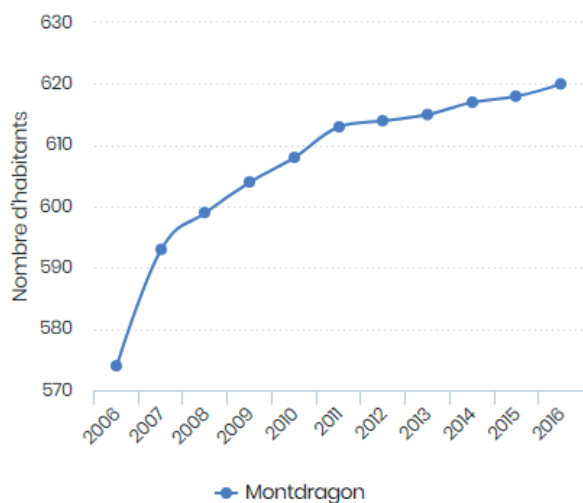
| TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES | TAUX 2018 | TAUX 2019 |
|-------------------------------------|-----------|-----------|
| Taxe d'habitation | 11,79% | 11,79% |
| Taxe foncière bâti | 15,19% | 15,19% |
| Taxe foncière non bâti | 73,29% | 73,29% |
| Contribution des entreprises (CFE) | 17,72% | 17,72% |

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes locales.

La population

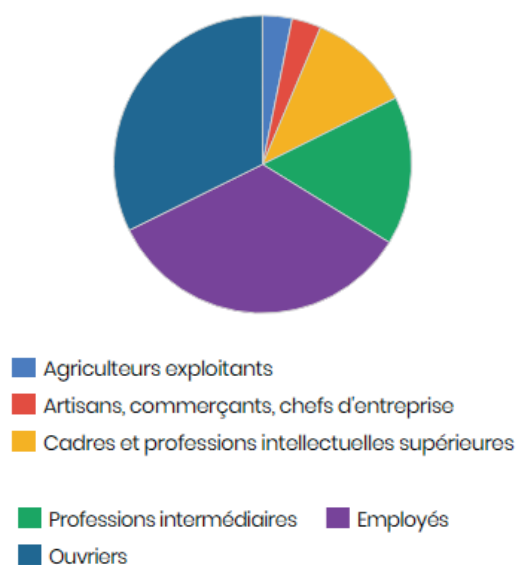
Nombre d'habitants à Montdragon

(source : JDN d'après l'Insee)



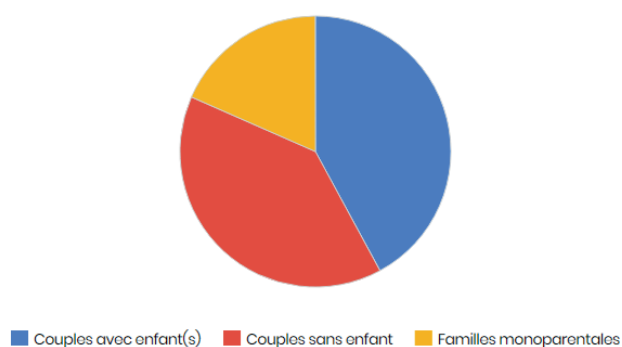
Catégories socioprofessionnelles (CSP) à Montdragon

Données 2015 (source : JDN d'après l'Insee)



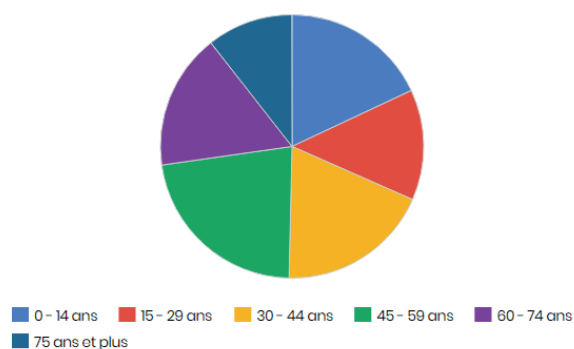
Les types de familles à Montdragon

Données 2016 (source : JDN d'après l'Insee)



Enfants, jeunes, adultes et personnes âgées à Montdragon

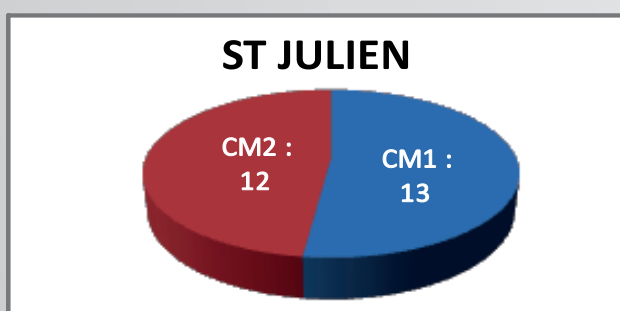
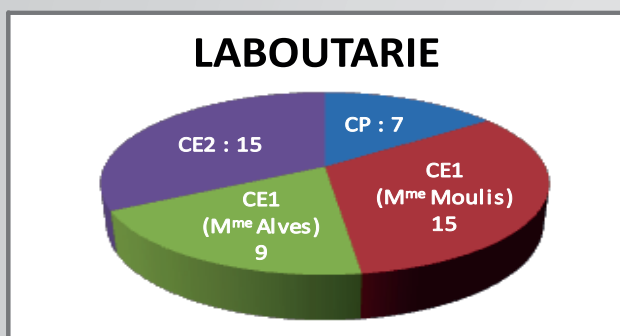
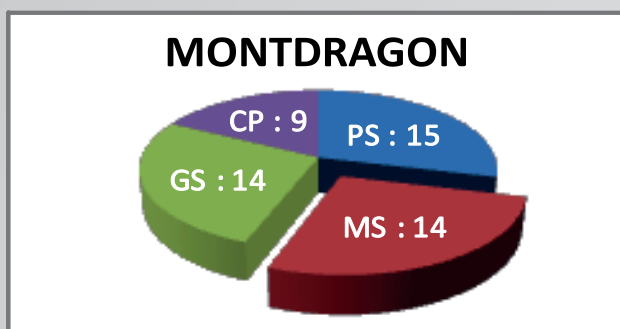
Données 2016 (source : JDN d'après l'Insee)



Syndicat Intercommunal Regroupement Pédagogique Montdragon - Saint Julien du Puy – Laboutarié

Du changement chez les enseignants avec le départ de Madame Groc (en poste depuis une quinze ans) et la venue d'une nouvelle Madame Rossi-Ferrari. Celle-ci, à ce jour en congé maternité est remplacée par Monsieur Miguel.

La répartition de nos élèves est la suivante :



Une nouvelle école pour la commune de Montdragon va voir le jour : « Route du Stade ».

Chaque commune garde son école. Le fonctionnement du S.I.R.P. reste inchangé.

LES VACANCES SCOLAIRES :

Vacances d'hiver

du 8 février au 23 février 2020 inclus

Vacances de printemps

du 4 avril au 19 avril 2020 inclus

Pont de l'Ascension

du 20 mai au 24 mai inclus

Vacances d'été

à partir du 4 juillet 2020

*L'équipe du S.I.R.P.
vous souhaite
une bonne et heureuse
année 2020 !*



LA NOUVELLE ÉCOLE



Le projet de construction d'un école était déjà ancien. Suite aux différentes réflexions qui ont été menées au fil du temps et après avoir réuni toutes les conditions, ce projet est devenu une réalité.

La construction va se faire sur le terrain acquis par la mairie en face de la salle des fêtes. L'édification sur ce terrain relativement plat ne présente pas de contrainte particulière qui pourrait générer un surcoût. La présence à proximité des différents réseaux et d'une borne incendie est un atout supplémentaire.

Le site présente l'avantage d'être situé sur une zone où le trafic routier est relativement limité et où la surface disponible permettra d'aménager la place de parking nécessaire.

L'ensemble des principaux services publics de notre village sera regroupé avec à la fois l'école, la salle des fêtes, le terrain de sport et la maison de retraites. Les déplacements entre chaque espace seront donc facilités et sécurisés.

La nouvelle école répondra aux normes de sécurité en vigueur ce qui était devenu problématique dans l'ancienne.

Des locaux bien dimensionnés et fonctionnels disposant des dernières techniques de

fabrication permettront aux élèves, aux enseignants et au personnel d'encadrement de travailler dans de meilleures conditions.

La durée des travaux est prévue jusqu'à début 2021 et un transfert de l'activité scolaire en dehors des vacances d'été n'est pas à exclure.

Nous restons à disposition de tous ceux qui le souhaitent pour vous apporter tous les renseignements complémentaires sur les caractéristiques de ce nouveau bâtiment.



ORDURES MÉNAGÈRES

Ne jetons pas nos déchets n'importe où, soyons respectueux de l'environnement et des autres.

ENCOMBRANTS



Nous rappelons l'importance du respect du tri dans les conteneurs.

Des encombrants y sont déposés ce qui réduit d'autant la place pour les matières et objets prévus dans le tri.

Malgré les divers rappels, nous constatons encore des dépôts à même le sol.

Nous faisons appel au sens civique de chacun pour que de tels agissements cessent.

Il n'est pas normal que ceux qui appliquent les consignes de tri soient tenus de subir des majorations de taxes d'enlèvement des ordures à cause de ceux qui ne les respectent pas.

Malheureusement, nous constatons encore trop souvent le dépôt d'encombrants dans les conteneurs ou à côtés de ceux-ci. Ce comportement est inadmissible au regard des efforts qui sont faits par la majorité de la population pour préserver l'environnement et limiter le coût du traitement des déchets.

Des panneaux très visibles ont été posés au sein des centres de collecte pour rappeler les consignes de tri.

La commune met à disposition un véhicule et l'agent municipal pour récupérer les objets à jeter auprès des personnes qui ne sont pas en mesure de se rendre dans les déchetteries. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de Mairie pour connaître les conditions d'intervention.

Face aux incivilités que nous constatons et en particulier lorsque des pneus sont déposés auprès des conteneurs, nous nous interrogeons sur l'installation d'appareils photos à déclenchement automatique pour identifier les personnes à l'origine de ces dépôts. Nous espérons que la raison l'emportera et que nous ne serons pas obligés d'en arriver là.

D'ores et déjà, des mesures ont été prises pour déplacer des conteneurs situés aux abords des grandes voies de circulation entraînant des dépôts de toute sorte souvent par des personnes non domiciliées dans la commune.

Au Bruc, le centre de collecte est en cours de déplacement en retrait de la grande route. En outre, il présentait des risques majeurs pour la sécurité des agents de collecte en étant trop prêt de cette voie à grande circulation.

Route de Lasgraises, nous avons constaté des dépôts « sauvages » trop fréquents. Chaque fois notre agent municipal a dû les récupérer pour les amener en déchetterie,

ce qui engendre des coûts supplémentaires pour notre commune. Nous espérons que le regroupement avec les conteneurs du Pont Vieux à mi distance des deux sites sera mieux utilisé.

Le changement des comportements pour la réduction des déchets est l'affaire de tous et il nous appartient à chacun de faire passer le message pour que les efforts ne se limitent pas à quelques-uns.



localoccaz.fr

Donner | Partager | Vendre

Une nouvelle plateforme pour débarrasser vos objets d'occasions

Dans le Tarn, nous avons un site inspiré du « Bon coin » pour réduire ses déchets.

Il consiste à donner une deuxième vie aux choses dont vous souhaitez vous débarrasser.

Cette plate-forme dédiée aux particuliers a pour objectif de donner ou de vendre à bas coût les objets dont vous ne vous servez plus qui fonctionnent toujours ou qui peuvent facilement être remis en état, et cela dans une logique de proximité. Il suffit d'aller sur le site www.localoccaz.fr.

Adresses et horaires d'ouverture :

DECHETTERIE DE LAUTREC

Adresse : Route de Vielmur

Jours d'ouverture : Mercredi de 13h30-17h30 et le Samedi 9h-12h et 13h30-17h30

Déchets acceptés : bois, déchets verts, gravats inertes, tout venant, carton, textile, verre, huile végétale, huile de vidange, batteries, piles, petits appareils électriques, lampes, électroménager, métaux, déchets spéciaux, mise à disposition compost.

DECHETTERIE DE GRAULHET

Adresse : ZI de Rieutord – Bd Docteur Pontié

Jours d'ouverture : du lundi au samedi 8h-12h00 et 14h-17h50

Déchets ménagers emballés dans un sac poubelle

Journaux, magazines, boîtes métalliques, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique... Merci de les déposer en vrac et de vider vos sacs.

Point de collecte de verre dans la commune :

- Parking de la Salle Communale
- Route de la Sagnette
- Route de Graulhet
- Cimetière

LE TRI DE NOS DÉCHETS

En 2018, chaque habitant de la collectivité a trié près de 61 kg d’emballages (avec un objectif fixé pour 2025 de 65 kg). Nous recyclons beaucoup mais notre qualité reste encore trop irrégulière (presque 1/3 de notre poubelle jaune est redirigé vers les ordures ménagères).

Les Emballages Recyclables



Les emballages recyclables sont à déposer **sans sac**, dans le bac au **couvercle jaune**

Afin de connaître au mieux les déchets recyclables, des guides de tri ainsi que des cabas sont à votre disposition en mairie.

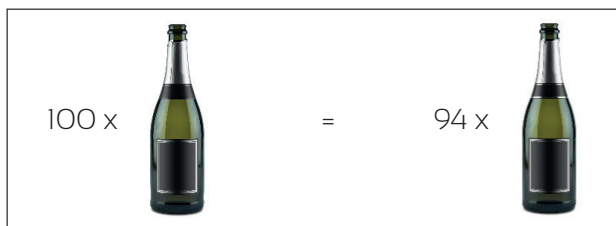
En 2018, chaque habitant de la collectivité a trié près de 33 kg de verre, soit 4 kg de plus que 2017 !

Le Verre



Les pots, flacons, bouteilles et bocaux sont à déposer, dans la **colonne à verre**

Saviez-vous que le verre se recycle à l’infini ?



Cette année, la commune avec la CCLPA ont mis l’accent sur le compostage ! En effet, la CCLPA souhaite installer près de 70 composteurs dans les crèches, écoles, collèges, maisons de retraite, cimetières et aussi sur des zones publiques pour les personnes n’ayant pas de jardin. Les premiers composteurs ont été mis en place dans les cimetières et notamment dans notre commune de Montdragon.

Saviez-vous que le compostage permet de détourner 40 kg/hab/an de déchets ? Vous aussi, vous souhaitez un composteur ? La Communauté de Communes vous en propose deux formats (en plastique ou en bois) à tarif réduit ! Pour plus d’information, contactez le service environnement : 05.63.70.51.74 ou environnement@cclpa.fr

Infos pratiques

Contact mairie

La mairie est ouverte le lundi et le jeudi de 14h à 18h30 et le vendredi de 14h à 17h. Vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone au : 05.63.42.00.24 ou par courriel : mairie.montdragon@wanadoo.fr

Démarches administratives

Carte d'identité :

Nouvelle organisation de la délivrance des cartes nationales d'identité dans le Tarn à compter du mardi 7 mars 2017.

Comment ça marche ? Où s'adresser ?

Jusqu'au 7 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité pouvaient être présentées dans les mairies de résidence des demandeurs. A compter du 7 mars, cette organisation change. Désormais, les demandeurs déposeront leur demande auprès de l'une des 16 communes habilitées dans le Tarn.

Ces communes sont :

Albi, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Réalmont, Saint-Juéry, Saint-Sulpice la pointe, Vabre, Valence d'Albigeois.

Pour connaître les heures d'ouverture des 16 communes équipées :

http://www.tarn.gouv.fr/IMG/pdf/liste_des_communes_du_tarn_pdf

Ces communes traitaient déjà les demandes de passeport. Elles sont, de ce fait, familiarisées avec ces procédures et équipées du dispositif de recueil d'empreintes désormais nécessaire pour le dépôt des demandes numérisées.

Afin de faciliter et fluidifier la procédure, les demandeurs pourront, avant de se rendre dans l'une des 16 mairies (obligatoire pour la prise d'empreintes), pré-remplir « en ligne » leur demande.

Cette opération pourra être effectuée :

- soit directement à domicile via internet sur <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire?slug=s-inscrire>
- soit en mairie de proximité si le demandeur a besoin de conseil
- soit en préfecture à Albi ou à la sous-préfecture de Castres où un point d'accueil numérique sera opérationnel à la mi-avril.

A défaut, les demandeurs se présenteront directement auprès de l'une des 16 communes .



Une fois fabriquée, la carte sera à retirer auprès de la mairie où l'utilisateur aura déposé son dossier.

Comment sera traitée la demande ?

Cette évolution s'inscrit dans le cadre du Plan national Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) qui prévoit la mise en place progressive de télé-procédures et la création de Centres d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT) chargés de traiter plus rapidement les demandes et de lutter plus efficacement contre les fraudes.

Les CERT sont les seuls compétents pour l'instruction de titres tels que les passeports, les cartes d'identité mais aussi les certificats d'immatriculation et les permis de conduire. Pour les cartes nationales d'identité, les demandes des Tarnais seront traitées par les CERT basés à Montpellier (34) et à Foix (09).

Pour rappel

La carte nationale d'identité (CNI) est un document gratuit délivré par l'Etat français permettant d'identifier la personne qui en est détentrice.

La détention d'une carte d'identité n'est pas obligatoire. Elle est délivrée à toute personne qui en fait la demande à condition de pouvoir prouver sa nationalité française. Il n'y a aucune condition d'âge pour être titulaire d'une CNI.

Coût : la carte nationale d'identité est gratuite.

Si vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte, il s'agira d'une procédure différente (perte ou vol) et payante : 25€ en timbre fiscal.

Durée de validité : 15 ans (sauf pour les mineurs : 10 ans)

Pour rappel, les cartes nationales d'identité sécurisées, délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées de 5 ans (10+5).

La prolongation de la durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche. La date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité de la CNI soit prolongée de 5 ans.



Passeport

Celui-ci est valable 10 ans. Pour toute demande, vous devez remplir en mairie le formulaire de demande de passeport et vous munir de :

- Timbre fiscal de 86 € (adulte), 42 € (15-18 ans), 17 € (- de 15 ans)
- 2 photos d'identités récentes, en couleur et aux normes en vigueur (privilégier le photographe !)
- 1 justificatif de domicile (facture EDF, téléphone...)
- Carte d'identité
- Acte de naissance

Vous devrez ensuite prendre un rendez-vous avec une mairie habilitée pour déposer votre dossier (Réalmont, Graulhet, Albi, Castres...).

Liste électorale

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales de notre commune, il vous suffit de vous rendre en mairie avant le 31 décembre.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles de 16 ans sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois suivant leur anniversaire. Pour se faire, il suffit de vous rendre dans votre mairie munie d'une carte d'identité ou du livret de famille. Une attestation vous sera remise. Celle-ci est indispensable pour toute inscription aux examens et concours ainsi que pour l'inscription à la conduite accompagnée.

Point poste

Un point poste est à votre disposition à l'Épicerie Multiservices.

Celui-ci est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 12h30 et 15h30 à 19h30, le samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h et le dimanche de 7h30 à 12h30.

Fermé le mercredi.

École

Notre village fait partie d'un regroupement d'école de trois communes. Montdragon accueille les maternelles, Laboutarié les CP, CE1 et CE2 et St Julien du Puy les CMI et CM2. Pour toute inscription, vous devez retirer un certificat de domicile en mairie et ensuite vous adresser à la directrice de l'école ou vous souhaitez inscrire votre enfant (en fonction de son niveau).

Transport en commun

Deux lignes du réseau Tarn Bus sont à votre disposition à partir de Montdragon :

- 705 : Albi, Graulhet, Lavaur
- 715 : Graulhet, Réalmont, Montredon-Labessonnié

Pour Castres, lignes 703 à partir de Réalmont et 715 à partir de Graulhet

Pour de plus amples informations :

Tél. : 0811 990 081 (appel non surtaxé)

Courriel : tarnbus@tarn.fr

Location salle communale

Vous pouvez louer la salle communale de Montdragon pour la journée (65 €) ou pour le week-end (110 €).

Correspondant presse

Pour toute création d'articles et parution dans les journaux locaux (Dépêche, Tarn libre et Journal d'ici), vous pouvez contacter :

Patrice SOULÉ au 06 10 07 50 30

SURVEILLANCE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

La divagation des animaux domestiques est un sujet sur lequel nous sommes régulièrement confrontés.

Cela concerne principalement les chats et les chiens.

Dans un précédent bulletin nous avons exposé les principales règles qui s'imposent à tous, notamment au maire qui, parmi l'ensemble de ses missions, doit veiller à la salubrité publique.



Nous déplorons un nombre trop important d'animaux qui errent dans le village ou aux alentours et qui compliquent nos efforts pour préserver la propreté.

Nous espérons qu'une prise de conscience du problème par les propriétaires concernés pourra améliorer la situation et que nous ne serons pas contraints d'appliquer les règles légales qui dans certains cas peuvent aller jusqu'à l'euthanasie.

Nous comptons sur vous pour que ces animaux soient mieux gardés au sein de nos espaces privés respectifs.

LES PIGEONS

La régulation des pigeons (uniquement ceux classés comme pigeons des villes ou pigeons des clochers à ne pas confondre avec d'autres espèces) est un sujet chronique qui concerne chacun d'entre nous.

Par un développement incontrôlé ces animaux sont souvent à l'origine de dégradations des bâtiments et leur nombre excessif peut être préjudiciable pour les habitants (salissures, dérangement sonore...). Il faut également signaler l'aspect sanitaire car ces oiseaux peuvent être porteur de maladies transmissibles à l'homme.

En conformité avec le Code général des collectivités territoriales et avec le Code rural nous nous devons de trouver des solutions à ces nuisances.

Une série de moyens existe mais ceux-ci ne sont pas complètement satisfaisants :

- arrêté municipal autorisant les battues.
- fermeture des lieux de nidification.
- effarouchement sonore.
- système de répulsion.
- installation de filets, de picots ou de fils tendus.
- piège par volière.

Pour sa part, la Mairie s'emploie à contenir cette prolifération mais chacun par des moyens préventifs, doit aussi contribuer à cette régulation qui a pour but de rendre notre village plus accueillant.



ETAT CIVIL

Naissances

- GARCIA Elena, le 10/03/2019 à ALBI
- TARAYRE Félix, le 20/03/2019 à LAVAUUR
- LANDAU Louise, le 7/04/2019 à CASTRES
- SEVERAC CALMET Enzo, le 25/04/2019 à ALBI
- VIALA Léo, le 28/06/2019 à CASTRES
- MELLET PUJOL Louis, le 6/08/2019 à ALBI
- MASSOUTIER Kalie, le 19/09/2019 à ALBI

Mariages

- BISCOND Guillaume et POUGET Virginie, le 01/06/2019
- DUTHEIL Dominique et WOLINNE Sabine, le 14/09/2019

Décès

- OUSTRY Robert, le 3/01/2019 à MONTDRAGON (EHPAD)
- MALBERT Paulette veuve REYJAUD, le 20/01/2019 à CASTRES (EHPAD)
- MAZEL Albertine veuve ROUSSEL, le 4/02/2019 à ALBI (EHPAD)
- BRUANT Pierrette veuve PAGES, le 12/02/2019 à MONTDRAGON (EHPAD)
- MOULIS Jean, le 11/02/2019 à CASTRES (EHPAD)
- GUIBAL Claude, le 8/03/2019 à CASTRES (EHPAD)
- ARAB Ali, le 22/03/2019 à MONTDRAGON
- AURIEL Jacques, le 19/04/2019 à MONTDRAGON (EHPAD)
- COUZON Gisèle veuve ROBERT, le 24/06/2019 à ALBI (EHPAD)
- SIROT Renée veuve BESOMBES, le 23/07/2019 à CAHUZAC
- SICARD Doria veuve BARDOU, le 24/07/2019 à ALBI (EHPAD)
- BARDOU Jacques, le 30/07/2019 à ALBI
- MEDALE Marthe épouse FAU, le 8/10/2019 à MONTDRAGON (EHPAD)
- BONIFACE Marie-Thérèse veuve RAYSSEGUIER, le 14/10/2019 à ALBI (EHPAD)
- GUICHOU Gilberte veuve PRADELLES, le 26/11/2019 à MONTDRAGON (EHPAD)

Les associations du village...



L'aide à domicile de Laboutarié, Montdragon, St Genest de Contest, St Julien du Puy et Sieurac

L'association **ADMR** a été créée en 1952 à l'initiative citoyenne d'habitants de nos communes. Voilà près de 70 ans que notre association défend notre milieu rural en gérant des services d'aide à domicile.

L'association apporte son service d'aide auprès de plus de 70 personnes de nos communes, des personnes fragilisées par la dépendance liée à l'âge, la maladie ou le handicap.

Notre service accompagne ces personnes tous les jours de l'année – dimanches et jours fériés inclus - pour la réalisation des tâches domestiques et aussi pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie (aides aux repas, à la prise de médicaments, aide à la toilette, à l'habillage, aides aux transferts).

En favorisant le maintien à domicile et en créant de l'emploi directement sur notre secteur, notre association participe à l'animation de notre milieu de vie ; son rôle socio-économique rejaillit favorablement et significativement sur l'activité de tous les commerçants, entrepreneurs, prestataires de services de nos villages.

Notre association est forte de son expérience et de l'engagement de ses bénévoles.

Aujourd'hui, pour pouvoir continuer de mener à bien l'ensemble des tâches, nous devons renforcer notre équipe.



ADMR de Laboutarié

4 avenue de Réalmont - 81120 Laboutarié

- **Présidente :**
Martine Zumerle
- **Vice-présidente :**
Catherine de Ginestel
- **Secrétaire :**
Simone Assié

- **Accueil du public**
Le **lundi** et **jeudi** de **14h à 17h**
Téléphone : **05 63 33 49 04**
- **Permanence téléphonique**
du **lundi** au **vendredi** de **8h à 12h** et de **14h à 17h**
06 70 14 77 57

OMSJ : Olympique MONTDRAGON St JULIEN DU PUY



Équipe seniors :

Ce début de championnat 2019-2020, en 3° division de district où l'équipe s'est maintenue l'an passé, commence difficilement. Si le bilan comptable fin novembre reste correct avec 1 victoire et 1 nul pour 2 défaites, c'est plutôt l'effectif qui pose problème. En effet, pour envisager sereinement une saison, il faut partir avec une vingtaine de joueurs pour une équipe. Or, il en manque actuellement 4 voire 5 avec les blessures. Si des jeunes seniors sont intéressés autour de vous, n'hésitez pas à nous contacter*.

École de foot :

Côté école de football, les jeunes joueuses et joueurs du club de MONTDRAGON SAINT JULIEN DU PUY évoluent, comme chaque année, au sein de l'entente du Lautrecois. Si votre enfant souhaite découvrir le football cette saison, n'hésitez pas, là aussi à nous contacter*. Si des parents souhaitent également coacher des équipes de jeunes, n'hésitez pas à nous faire signe car l'effet Coupe du Monde est encore là et certaines catégories manquent d'adultes pour encadrer tous ces jeunes...

Loisirs :

Enfin, côté loisirs, l'effectif se maintient comme chaque année avec, après chaque match du vendredi soir, un repas préparé à tour de rôle par les joueurs afin de maintenir cet esprit convivial caractéristique du foot loisirs...

Fin d'année :

Tous les membres de l'association sportive de l'OLYMPIQUE MONTDRAGON ST JULIEN DU PUY tiennent à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année. N'hésitez pas à venir encourager nos joueurs les dimanches au bord des terrains.

Enfin, comme chaque année, vous serez sollicités pour l'opération calendrier de notre club. Merci pour l'accueil que vous réserverez aux personnes qui vous rendront visite et pour votre participation.

Amitiés sportives.

Le bureau du club de football MONTDRAGON ST JULIEN.

* n'hésitez pas à contacter le secrétaire du club, Pascal GONCALVES, au 06 11 23 73 44.



Les associations du village

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ES-LIENS

L'Église Saint Pierre-es-Lien de Montdragon fait partie d'un ensemble paroissial qui s'est re-structuré sur demande de notre Evêque Jean Legrez.

L'ensemble paroissial comprend désormais le secteur du Réalmontais (Réalmont, Montredon-Labessonnié, Lombers...) et le secteur du Lautrécois (Lautrec, Brousse, Puycalvel...). Cet ensemble a pris pour Patronne, Sainte Germaine de Pibrac. Sa statue est présente dans la majorité des églises et des chapelles (36 sur 40 églises ou chapelles). La Naissance de la Paroisse Sainte Germaine a été officiellement fêtée à Lautrec, le dimanche 7 octobre 2018.

Des représentants de notre communauté chrétienne, de Laboutarié et de Saint-Genest-de-Contest se retrouvent en « Relais d'Église » afin de s'entraider matériellement et de mutualiser les idées de chacun. Une page Facebook a été créée à cette intention :

« Équipe relais de l'Église Saint Genest, Laboutarié, Montdragon 81 Tarn »

Notre Église doit continuer à préserver la vie dans nos villages. N'oublions pas nos paroissiens âgés ou malades qui apprécient toujours une visite amicale. Chaque deuxième vendredi du mois, une messe est célébrée à la maison de retraite « La Grèze » à 16 h 00.

Les annonces de la paroisse sont affichées à la porte de l'Église. Un bulletin paroissial intitulé « de la Plaine à la Montagne » est publié tous les 15 jours. On peut demander à le recevoir en s'adressant au « Centre paroissial de Réalmont - 2 avenue Flandres-Dunkerque à Réalmont » ou en les contactant au ☎ 05 63 55 52 65 ou par ✉ paroissiesainte germaine@orange.fr »

Nous remercions, Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal qui veillent à l'entretien de l'Église du village.

Continuons à être des témoins actifs de cette Église et faisons rayonner autour de nous des signes de Joie, de Paix, de Fraternité et de Miséricorde.

Pour tout renseignement, concernant les horaires de messes, le catéchisme ou autres... vous pouvez nous contacter.

Père Louis GAU : 05 63 55 52 65

Patricia BOUSQUET-VIGROUX : 05 63 42 03 04

GÉNÉRATION MOUVEMENT

AINES RURAUX DE MONTRAGON - St GENEST DE CONTEST - St JULIEN DU PUY

Un grand merci aux municipalités pour la subvention qu'elles nous accordent chaque année. Celle-ci permet d'organiser des petits lotos, des goûters, des repas (grillades, couscous), de passer des moments conviviaux à la salle communale.

Nous faisons des sorties « restaurant » et ainsi nous oublions les soucis du quotidien (solitude, santé qui se dégrade, perte de mobilité...). Les tracasseries s'atténuent en bonne compagnie.

Nous avons participé à la Fête de la Fédération à Lacaune. Le Club a pris en charge le trajet en bus.

Nous avons organisé un thé dansant, le jour de la fête.

Nous adressons nos condoléances à la famille de Monsieur BARDOU Jacques et de Madame FAU Yvonne. Tous les deux ont été des membres fidèles de ce club depuis de nombreuses années.

J'ose espérer qu'une ère nouvelle va se lever pour le club. Il y a plein de choses à faire avant que le club ne tombe à l'eau !

Nous, les anciens, nous serions heureux de passer le flambeau à une nouvelle équipe, pour que le club vive et qu'il ait une nouvelle dynamique.

BONNE ANNÉE À TOUS ET SURTOUT BONNE SANTÉ À TOUTES LES GÉNÉRATIONS

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE MONTRAGON

La MJC de Montdragon a vu le jour en 1947. Depuis plus de 70 ans, les bureaux et présidents se succèdent avec le même objectif : proposer des activités ou des manifestations pour faire vivre le village.

Toutefois, le bureau ne parviendrait pas à atteindre son but sans la contribution de personnes bénévoles. Outre les membres du bureau, les bénévoles sont ceux et celles qui donnent de leur temps pour animer une activité, veiller à son bon déroulement en assurant l'accueil des adhérents, le suivi des inscriptions... Certains bénévoles vont être présents tout au long de l'année pour les différentes activités. D'autres participent selon leur disponibilité à l'organisation des manifestations plus ponctuelles telles que la Foire et le Vide-grenier, par exemple.

Etre bénévole, c'est faire quelque chose sans obligation, à titre gracieux, avec la volonté de dynamiser son village. Ainsi, de nouveaux bénévoles apportent de nouvelles idées qui peuvent permettre de répondre au mieux aux attentes des adhérents Montdragonnais ou d'ailleurs

Cette année, la MJC de Montdragon propose :

- Du judo pour les plus jeunes, le lundi,
- Un atelier de relaxation, le mardi en fin d'après-midi,
- Des danses de salon, un mardi soir par mois,
- De la danse country, le mercredi soir et un samedi par mois,
- De la gymnastique volontaire, le jeudi soir.

Une nouvelle activité se développe cette année grâce à un groupe de passionnés, la RANDONNEE . La MJC propose aussi des après-midis « Jeux de sociétés, jeux de cartes », une soirée théâtre, des bals country...

Pour tout renseignement sur les activités ou pour rejoindre l'équipe des bénévoles, vous pouvez contacter Gilles (06.11.93.10.98).

LE BUREAU

LA BIELLE ÉPOQUE

Le club de voitures anciennes rassemblant une trentaine de passionnés organise chaque année des animations diverses : sorties, rallyes touristiques, repas.

Les dates importantes en 2020 :

- Assemblée générale le 19 janvier à Montdragon
- Rallye touristique au mois d'avril au départ de Montdragon
- 17 mai : Participation active à la foire vide grenier de Montdragon.
- 27 septembre : Loto annuel à Montdragon

Pour tout renseignement, merci de contacter Robert RODIER au 06 70 83 32 16 ou Jean HERAL au 06 15 22 95 20.



Les associations du village...

AMICALE DES CHASSEURS DE MONTDRAGON

L'Amicale des chasseurs organise plusieurs manifestations au cours d'une saison de chasse.

Plusieurs lâchers de faisans et de perdreaux dans la saison, des battues aux sangliers et aux chevreuils sont organisées principalement le samedi ainsi que des battues aux pigeons.

Un repas de fin de saison a eu lieu le samedi 30 mars 2019 au restaurant l'Impérial. Celui-ci marque la fin de saison et est un moment de partage et d'échange pour cette centaine de convives autour d'un bon civet de chevreuil.

Le prochain repas aura lieu le samedi 28 mars 2020. Il est ouvert à tout le monde sur inscription..

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Président Mr Philippe Lacourt (06 83 87 49 41)



Bonne année 2020 !

Philippe Lacourt



L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES LES ÉCOLIERS DU DADOU

L'association des parents d'élèves « APE les écoliers du Dadou » qui regroupent les parents des trois écoles de Laboutarié, Saint-Julien du Puy et Montdragon a vu le jour en janvier 2017. Elle a pour but de récolter des fonds grâce à diverses actions, tout au long de l'année scolaire.

Cette année, plusieurs actions ont été menées : vente de madeleines Bijou, vente de sapins de Noël, loto, vente de plants de légumes et fleurs, vente de mugs décorés par des dessins des élèves. Ces fonds récoltés nous ont permis de participer aux sorties de fin d'année et d'offrir un spectacle de Noël suivi d'un goûter et un présent sera offert à tous les élèves.

L'année scolaire s'est conclue par un spectacle et un repas suivi d'une soirée animée pour le plus grand plaisir de tous.

Pour 2019 nous prévoyons de réitérer ces différentes actions, nous avons juste remplacé la vente des sapins par la vente de chocolats pour Noël.

Cette année le loto aura lieu le vendredi 15 février à la salle des fêtes de Laboutarié. Nous vous y attendons nombreux.

Nous tenons à remercier les différents partenaires (entreprises, associations et collectivités) qui nous permettent de mener à bien ces actions. Nous n'oublions pas l'implication des parents d'élèves, des professeurs des écoles et des employées qui reste importante pour notre vie associative et nos enfants.

LE COMITÉ DES FÊTES

La fête de MONTDRAGON nous a permis cette année encore de nous retrouver dans une ambiance joyeuse, dès le vendredi soir avec la disco Déliria et son jeune dj bénévole du soir.

Le lendemain les pétanqueurs ont animé les places de MONTDRAGON, suivi des retrouvailles avec le repas servi à table tant réclamé et une truffade de Mme AUGUSTIN, animé par un duo de guitaristes. Avant l'arrivée des plumes et des paillettes de l'orchestre Frederick VERNET et ses charmantes danseuses.

Le dimanche matin fut l'occasion après une messe, d'honorer la mémoire de nos ancêtres avec un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi par un verre de l'amitié offert par la Mairie. L'après-midi les pétanqueurs reprisent leurs terrains de jeu pour une deuxième fois pendant que les grillades se préparent pour le dîner. La soirée fut animée par notre DJ Montdragonais pour une soirée qui ne sut pas s'arrêter.

Merci à tous pour votre participation, à la réussite de la fête, et rendez-vous les 17 – 18 et 19 Juillet 2020 pour un nouveaux weekend de convivialité et de fête.

LA PAROLE AUX BÉNÉVOLES

- **Pascal GONCALVES, secrétaire du club de football MONTDRAGON ST JULIEN DU PUY.**

Lorsque j'ai pris mes fonctions au sein du bureau du club de foot MONTDRAGON ST JULIEN DU PUY c'était d'abord pour rendre au club ce qu'il m'avait apporté. J'y avais trouvé des amis que j'ai toujours aujourd'hui, plus de 20 ans après, et je crois profondément aux vertus du sport dans l'insertion sociale et l'épanouissement de chaque individu. Le bénévolat, tout simplement indispensable dans nos associations, est une histoire d'équilibre entre activités professionnelle, associative et familiale. Je tiens d'ailleurs ici à remercier ma famille qui comprend mon choix et le temps que je consacre à ce club. Alors, certes, le travail que je fais pour le club se compte en heures passées devant mon ordinateur, nouvelles technologies obligent, mais les autres membres du club savent bien le temps que j'y consacre même s'il est plus facile de voir le travail des autres bénévoles qui œuvrent la semaine et les weekends aux bords des terrains. Même si je fais tout cela en pensant aux jeunes et moins jeunes qui pratiquent le foot dans notre association et dans l'entente, je sens parfois l'usure du temps après plus d'une décennie de secrétariat. L'avenir de notre association est incertain. Si autrefois, en milieu rural, tous les jeunes pratiquaient un sport, c'était surtout pour se retrouver. Aujourd'hui, avec le changement de société et les nouvelles technologies, les habitudes changent et nous avons aujourd'hui de réelles difficultés pour recruter, non seulement des joueurs, mais aussi des bénévoles. Mais si l'on veut que ce lien social perdure entre les générations dans nos villages, il faut que les plus jeunes apportent leurs idées et prennent leur responsabilité en apportant un nouveau souffle. Et comme on pratique un sport collectif, on ne les laissera pas seuls, bien au contraire. Nous souhaiterions leur passer le relais progressivement afin qu'ils puissent, comme nous l'avons fait, s'épanouir et se sentir utiles à la société. Alors, je lance un message aux plus jeunes ou aux plus motivés d'entre vous, pour vous engager dans l'association de votre choix, ici ou ailleurs...

- **Gilles MARIEU, Président de la MJC de MONTDRAGON.**

Mon aventure dans le bénévolat a débuté à l'âge de 14 ans quand je me suis inscrit au club de foot à Montdragon.

Etre bénévole, pour moi, c'était (et ça l'est toujours aujourd'hui) se porter volontaire pour faire avancer les choses, pour aider. A 14 ans, au foot, c'était, par exemple, tracer le terrain avant de jouer le samedi, participer à la vie du club. Un peu plus tard, j'ai intégré le comité des fêtes pour préparer la fête du village de Montdragon, les repas, toujours dans la bonne ambiance.

A l'an 2000, je suis devenu adhérent et bénévole à la MJC de Montdragon. Avec quelques copains, nous avons créé un club de danses de salon, puis de danse country, tout en continuant d'apporter notre aide, quand nous le pouvions, au bon fonctionnement ou à l'organisation des autres activités ou des manifestations comme la foire et le vide-grenier.

J'ai alors été élu vice-président, puis président de cette association, il y a 2 ans.

Etre bénévole, c'est certes donner de son temps mais c'est surtout se retrouver entre copains avec l'objectif commun de faire vivre et de rendre dynamique son village.

Etre bénévole, c'est créer et développer des liens entre les différentes générations.

Etre bénévole, c'est le bonheur de retrouver les plus petits, le lundi soir au judo, de discuter avec des parents souriants et ravis de voir leurs enfants s'amuser et s'épanouir.

Etre bénévole, c'est recueillir les encouragements, les remerciements, des habitants plus éloignés de la commune, lors des tournées gâteaux, par exemple.

Etre bénévole, c'est participer, modestement, chacun selon ses possibilités et ses envies, à la vie d'un village, de SON village.

A la MJC, cette belle aventure du bénévolat dure depuis plus de 70 ans, grâce à la volonté de personnes qui se succèdent pour proposer toujours plus d'activités et d'animations. Le pari est lancé que les mondragonnais n'ont pas livrés toutes leurs idées et qu'ils feront preuve d'encore plus de créativité et d'ingéniosité pour dynamiser leur beau village.

Gilles

LES NOUVEAUTES DANS LE VILLAGE

Création d'un site internet de la Mairie : « Montdragon.fr »



Afin de mieux communiquer et d'être au plus proche des utilisateurs d'internet, il était devenu nécessaire de créer un site pour la Mairie. C'est chose faite et il nous appartient maintenant de faire vivre cet outil pour donner le plus d'informations sur les activités et les services du village. Les associations pourront également utiliser ce support pour annoncer leurs manifestations et faire connaître leurs programmes. Plus ce site sera consulté, plus vite il pourra se développer pour faire connaître plus largement notre village.

Création d'un dépliant touristique du village :



Montdragon est déjà connu pour plusieurs raisons mais il fallait aussi considérer son attrait touristique. A l'échelle du territoire et au delà, notre village a acquis un certain charme par son architecture ancienne et son histoire sociale. Des auteurs s'en sont inspirés pour créer des ouvrages très intéressants qui suscitent la curiosité. Ce dépliant qui sert de guide met la lumière sur une dizaine de points remarquables qui ont chacun leur histoire. Aux passionnés, d'en apprendre plus sur ce passé.

Créations et installation de panneaux illustrés dans le village :

Nous voyons de plus en plus de visiteurs sillonner les rues et s'arrêter en admiration devant certaines constructions rappelant l'ancien temps. Pour agrémenter ces visites, nous avons créé des panneaux plastifiés qui donnent des indications sur l'origine et l'évolution du village au fil des siècles. L'organisation de la cité au XVI^{ème} siècle marqué par les guerres de religion et la présence de foires importantes au cours du début du XX^{ème} siècle sont des périodes qui font encore parler de Montdragon.



Les journées européennes du patrimoine :



Pour la première année et par le biais de la commission culture de la communauté de communes Lautrec Pays d'Agout, la mairie s'est faite inscrire à cet événement. Un programme de visite a été mis en place et un divertissement sous forme de parcours gratuit en calèche était prévu. Malheureusement, le temps n'étant pas de la partie, le succès espéré n'a pas été au rendez-vous. Fiers de notre village, nous souhaitons que cette initiative soit renouvelée en essayant de mieux faire participer tous les habitants.

Réouverture de la voie communale qui relie la route de Lautrec à celle des Martyrs :



Pour faire connaître davantage le village sous ses aspects champêtre, il a été décidé de débroussailler cette voie qui était abandonnée depuis une quarantaine d'années. Les marcheurs pourront ainsi profiter de la campagne environnante et découvrir un paysage très agréable. Cette voie est également destinée au passage d'une calèche durant les périodes propices ce qui permet de proposer un autre type de visite à un public plus large.

La boîte à livre :

Une habitante du village a proposé de mettre en place une forme de troc de livres. Nous avons trouvé cette idée intéressante mais il fallait créer un abris pour réaliser ce projet. Nous avons pensé à l'ancienne cabine téléphonique de La Poste qui a pu être restaurée et nous l'avons installée sous un porche situé aux abords de la place ancienne du village. Désormais beaucoup de lecteurs profitent de ces échanges gratuits. Il convient simplement de respecter les lieux et le principe du fonctionnement réservé à un type de lecture décente. N'hésitez pas à venir en profiter.





Boîte à idées



Vos idées nous intéressent !

Une boîte à idées a été mise en place dans le hall de la Mairie. Vous pouvez y déposer vos suggestions, souhaits...



Idées , suggestions

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LES DATES À RETENIR

JANVIER 2019

Dimanche 13 janvier : Repas communal à la Salle Communale organisé par la Mairie

FEVRIER 2019

Dimanche 3 février : après-midi jeux de société et cartes avec dégustation de crêpes organisée par la MJC à la salle communale

Samedi 9 février : Soirée Théâtre « On ne choisit pas sa famille » (pièce comique) Troupe les Troubad'ou

Vendredi 15 février : loto de l'APE des écoles de Montdragon-Saint-Julien du Puy et Laboutarié à la salle communale de Laboutarié

MARS 2019

Dimanche 10 mars : loto de l'ADMR

Samedi 30 mars : chasse au restaurant l'Impérial

AVRIL 2019

Dimanche 7 avril : Bal CD country

Avril 2019 : rallye touristique de la Bielle Epo

MAI 2019

Dimanche 19 mai : 28ième foire de Montdragon avec son vide-grenier, sa foire artisanale et ses animations

JUIN 2019

JUILLET 2019

Week-end du vendredi 19 au dimanche 21 juillet fête du village organisée par le Comité des fêtes de Montdragon

AOUT 2019

SEPTEMBRE 2019

Dimanche 22 septembre : loto de la Bielle Epoque à la Salle Communale de Montdragon

OCTOBRE 2019

Dimanche 13 octobre : loto de l'ADMR

NOVEMBRE 2019

DECEMBRE 2019

Noël : venue du Père Noël à l'initiative des associations du village de Montdragon



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

15 ET 22 MARS 2020

